



FOCUS

Bulletin

Mai 2005

Conseil national des produits agricoles

Nouvelles du Conseil

Présidence du Conseil - Mandat de Cynthia Currie reconduit

Le mandat de **Cynthia Currie** à titre de présidente et directrice générale du Conseil national des produits agricoles a été reconduit pour une durée de deux ans. Mme Currie est présidente du Conseil depuis mai 1997.



Réunion du CNPA les 14 et 15 avril

Le CNPA s'est réuni à London (Ontario) les 14 et 15 avril 2005 à l'occasion de la foire avicole de London. Il a alors approuvé au préalable le Règlement sur le contingentement pris par les Producteurs de poulet du Canada (PPC) pour la période A-65. Il a aussi approuvé au préalable une modification à l'Ordonnance sur les redevances à payer de l'Office canadien de commercialisation des oeufs d'incubation de poulet à chair (OCCOIPC), qui avait pour objet de hausser de 0,0061\$ à 0,00684 \$ par oeuf d'incubation de poulet à chair le montant du prélèvement imposé à tout producteur, négociant ou exploitant de couvoir d'une province non signataire qui produit des oeufs d'incubation dans une région non réglementée mais les commercialise dans une région réglementée.

Il a été signalé que l'enregistrement des modifications à la Proclamation de l'Office des bovins a eu lieu le jeudi 14 avril, ce qui a permis d'enregistrer le jour même la première Ordonnance sur les redevances à payer de l'Office.

Le Groupe de travail établi pour examiner les Lignes directrices sur les plaintes a remis son rapport préliminaire au CNPA. Le Groupe de travail avait été établi dans la foulée de la session de planification stratégique qu'a tenue le CNPA en janvier. Le CNPA a accepté les recommandations du Comité. Les Lignes directrices révisées ont été expédiées aux intervenants après la réunion. Le CNPA a demandé aux intervenants de lui faire parvenir leur rétroaction concernant la nouvelle démarche proposée pour régler les plaintes. Les Lignes directrices révisées entreront en vigueur le 1^{er} juillet 2005.

Le Comité entreprendra des travaux supplémentaires en vue d'élaborer une méthode substitutive de règlement des différends, son rapport devant être présenté lors de la réunion du CNPA en juillet.

DANS CE NUMÉRO

- * Nouvelles du Conseil
- * Nouvelles du portefeuille
- * Nouvelles des offices
- * Nouvelles de l'industrie
- * Nouvelles internationales
- * Le saviez-vous?
- * Réunions à venir

COMMENTAIRES ou QUESTIONS

Conseil national des produits agricoles
Édifice Canada, 10^e étage
344, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
Courriel : nfpcweb@agr.gc.ca
Téléphone : (613) 995-6752
Télécopieur : (613) 995-2097

Rédactrice/Auteur :
Laura LeBoeuf

Designer/Création :
Chantal Lafontaine

Canada

Réunion du CNPA le 25 avril

Le 25 avril, le CNPA a tenu une réunion par téléconférence afin de discuter de la plainte déposée par le CCTOV contre les PPC et il a alors établi le groupe de travail responsable d'instruire la plainte. Pour plus de précisions, consulter la rubrique ci-dessous.

Réunion du CNPA le 4 mai

Le CNPA s'est réuni à Ottawa le 4 mai 2005. L'ordre du jour comprenait notamment un point touchant les mesures prises par le Groupe de travail du CNPA responsable d'instruire la plainte déposée par le CCTOV contre les PPC et un brefage sur les résultats de l'Atelier sur le contingentement et la croissance différentielle organisé par l'Association nationale des régies agroalimentaires (ANRA) (voir page 3).

Les membres participent à un atelier

A l'occasion de leurs réunions opérationnelles tenues les 14 et 15 avril et le 4 mai, les membres du CNPA ont participé à un atelier sur la communication. Cette initiative avait été désignée comme prioritaire lors de la session de planification stratégique en janvier.

Calendrier révisé des réunions du CNPA

Le CNPA se réunira le 25 mai 2005 à Ottawa. À l'occasion de la réunion du CCTOV à Calgary au début de juin, les membres du CNPA pourront rencontrer le comité exécutif de l'OCCO et l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie. La réunion suivante du CNPA aura lieu à Toronto les 12 et 13 juillet, coïncidant ainsi avec la réunion estivale des PPC (plutôt que les 20 et 21 juillet, comme on avait initialement prévu). Une réunion supplémentaire a été ajoutée pour les 14 et 15 septembre à Ottawa afin d'élaborer le prochain plan stratégique du CNPA. La réunion de décembre a été repoussée d'une semaine, c. à d. aux 7 et 8 décembre, à cause de la réunion des ministres de l'OMC à Hong Kong.

Voici le calendrier des réunions pour le reste de 2005 :

25 mai	Ottawa
6-8 juin	Calgary
12-13 juillet	Toronto
14-15 sept.	Ottawa (<i>Planification stratégique</i>)
19-20 octobre	Ottawa
7-8 décembre	Ottawa

Étudiante se joint au personnel pour l'été



Demeena Seyan travaillera avec le personnel du CNPA cet été. Demeena a obtenu un diplôme de droit civil à l'Université d'Ottawa et retournera aux études à l'automne. Cet été, son projet consiste à examiner la façon dont le CNPA applique la Loi sur la commercialisation des produits agricoles (LCPA). Elle

analysera les ordonnances de délégation de pouvoirs prises par les provinces et mettra en place une base de données aux fins de consultation et de mise à jour de ces documents. Un autre volet de son projet sera de préparer les documents dont a besoin le CNPA pour l'application de la LCPA. Bienvenue au CNPA, Demeena!

Plainte du CCTOV contre les PPC

Le 19 avril, le CNPA a reçu de la part du CCTOV une plainte concernant le contingent établi par les PPC pour la période A-66 et le processus global de contingentement des PPC. Le CNPA a créé son Groupe de travail, qui a rencontré les PPC le 29 avril et le CCTOV le 3 mai, afin de recueillir les faits touchant la plainte. Le 4 mai, le Comité a présenté au CNPA son rapport comprenant ses recommandations pour les prochaines étapes à suivre.

Le CNPA a décidé de régler cette plainte en deux étapes. Pour la première étape, le comité exécutif du CCTOV et celui des PPC ont tous deux convenu de rencontrer le CNPA le 25 mai pour présenter leurs points de vue concernant le contingent proposé pour

la période A-66. Le CNPA examinera ensuite aux fins d'approbation préalable les modifications proposées au Règlement sur le contingentement.

À la deuxième étape, le CNPA rencontrera le conseil d'administration des PPC lors de la réunion des PPC's du 10 au 13 juillet à Toronto. Le seul objet de cette rencontre sera de discuter des préoccupations soulevées par le CCTOV relativement au processus de contingentement utilisé par l'Office.

Atelier de l'ANRA sur le contingentement et la croissance différentielle

Les 26 et 27 avril 2005, l'ANRA a tenu son Atelier sur le contingentement et la croissance différentielle à Ottawa. Les participants à l'Atelier comprenaient tous les membres de l'ANRA, les représentants des dix provinces et ceux des gouvernements fédéral et provinciaux responsables des politiques agricoles.

L'objet de l'Atelier était d'établir une base plus prospective et plus cohérente pour que l'ANRA puisse exercer son leadership dans le processus de renouvellement de l'Accord fédéral-provincial (AFP), notamment :

* une position claire et cohérente touchant les attentes des provinces en matière de gestion de l'offre et de méthode de contingentement (parts du marché et croissance différentielle) dans les industries de la volaille et des oeufs; et

* un processus pour mener à terme les AFP pour les oeufs, le dindon et les oeufs d'incubation de poulet à chair.



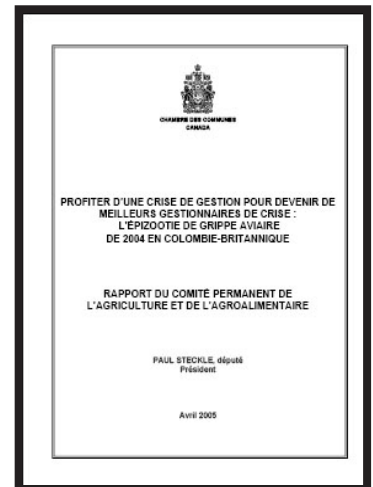
Les membres de l'ANRA ont élaboré un processus pour mener à terme le processus de renouvellement des AFP comprenant des consultations avec les gouvernements et les intervenants de l'industrie oeuvrant au niveau provincial. Une deuxième rencontre de l'ANRA a été convoquée pour le 30 mai afin de poursuivre ce travail. L'ANRA prévoit préparer un rapport qu'elle remettra aux ministres lors de leur réunion de juillet. Il est aussi prévu que les offices canadiens participeront à des discussions de principes relativement aux AFP.

L'ANRA exercera son leadership et appuiera les offices canadiens en vue de mener à terme le renouvellement des AFP dans les plus brefs délais.

Nouvelles du portefeuille

Comité permanent - Rapport sur la flambée de grippe aviaire en 2004

Paul Steckle, président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, a présenté le troisième rapport du Comité à la Chambre des Communes en avril. Le rapport était intitulé *Profiter d'une crise de gestion pour devenir de meilleurs gestionnaires de crise : l'épizootie de grippe aviaire de 2004 en Colombie-Britannique*.



Aux audiences du Comité, qui ont eu lieu les 18 et 19 janvier 2005 à Abbotsford (C. B.), il y a eu plus de 35 interventions : personnes à titre individuel, associations agricoles et représentants des gouvernements fédéral et provinciaux. Cette mission d'information a fourni aux intervenants un forum public pour discuter des leçons à tirer de la flambée de grippe aviaire. Selon le Comité, il est impérieux que les leçons tirées de la flambée soient bien comprises et qu'elles soient appliquées plutôt que

simplement compilées dans un document. Ces leçons doivent former une plus solide base pour la mise en oeuvre d'un système de gestion des crises en matière de santé animale. L'intégration croissante des politiques de santé animales et humaines nécessite un niveau supérieur de préparation aux catastrophes. Le Comité a déclaré que " ... de nouvelles mesures sérieuses doivent être prises en prévision de la " prochaine fois " .

Le ministre de l'Agriculture et Agroalimentaire, **Andy Mitchell**, a pour sa part déclaré : " J'aimerais souligner que nous avons déjà commencé à mettre en application un bon nombre des recommandations du Comité permanent. En ce qui concerne les autres, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) procède actuellement à leur évaluation et proposera subséquemment des mesures à prendre. "

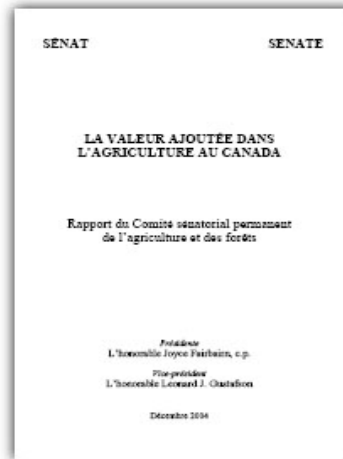
Vous pouvez consulter le rapport intégral du Comité permanent, y compris les observations faites par les divers intervenants lors des audiences à Abbotsford au site :

<http://www.parl.gc.ca/infocomdoc/Documents/38/1/parlbus/commbus/house/reports/agrirp03/agrirp03-f.pdf>

Comité sénatorial permanent - Rapport sur la valeur ajoutée et l'agriculture

En décembre 2004, le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a produit un rapport sur la valeur ajoutée et l'agriculture au Canada, qui contenait 22 recommandations destinées à aider les agriculteurs à réaliser des stratégies opérationnelles à valeur ajoutée.

Le rapport était axé sur l'agriculteur et mentionnait les principaux facteurs contribuant aux rapides transformations en cours dans le secteur agricole. Dans le rapport, on suggérait que le Canada considère prioritaire le développement de son secteur à valeur ajoutée afin que les produits canadiens soient reconnus comme des



marques de qualité supérieure. Le Comité a recommandé que le gouvernement fédéral fasse preuve d'innovation dans les méthodes utilisées pour informer les agriculteurs des ouvertures associées aux

produits à valeur ajoutée et pour promouvoir les produits canadiens de qualité supérieure partout dans le monde. Le Comité présentera son rapport définitif au Sénat au plus tard le 23 décembre 2005.

Vous pouvez consulter le rapport intégral du Comité sénatorial au site :

<http://www.parl.gc.ca/38/1/parlbus/commbus/senate/com-f/agri-f/rep-f/rep02dec04-f.htm>

Nouvelles des offices

OCRDMPBB

Gina Grosenick, directrice exécutive de l'Office canadien de recherche, de développement des marchés et de promotion des bovins de boucherie, a eu le plaisir de signaler que l'Office a tenu son scrutin le 12 avril 2005 et que son nouveau conseil d'administration a été élu pour l'exercice 2005-2006.

Félicitations aux candidats élus :

Marlin Beever, président (Manitoba)
Kevin Boon, vice-président (Alberta)
Kevin Antworth, deuxième vice-président (N.-B.)
Travis Toews, président des finances (Alberta)

OCCHOIPC

L'Office a expédié au CNPA, aux fins d'approbation préalable, son Règlement sur le contingentement initial pour 2006. L'Office a établi un contingent de 553,1 millions d'oeufs pour les 4 provinces membres, une hausse de 11 millions d'oeufs par rapport au contingent établi pour 2005.

PPC

À leur réunion du 12 avril 2005, les Producteurs de poulet du Canada ont établi leur contingent pour la période A-66 (du 26 juin au 20 août 2005). Ils ont fixé le contingent intérieur à 199 214 333 kilogrammes, poids vif, (146 672 623 kg, poids éviscéré), ce qui était de 1,5 % supérieur au contingent de base. La production pour la période correspondante de l'an dernier avait été sensiblement réduite par la flambée de grippe aviaire en C. B. Le contingent d'expansion des marchés pour la période A-66 était de 12 860 269 kilogrammes, poids vif, (9 467 236 kg, poids éviscéré). Ce niveau de contingentement a fait l'objet d'une plainte de la part du CCTOV (voir la rubrique page 2).

Nouvelles de l'industrie

Foire avicole de London

Le 13 avril 2005, les membres et le personnel du CNPA ont participé à la conférence et foire de l'industrie de la volaille à London (Ontario). Tenue dans l'immeuble Progress, aux *Western Fairgrounds*, cette foire est la seule activité canadienne réunissant l'industrie de la volaille et lui permettant d'exposer ses produits et services. Pour sa 48^e année, la foire regroupait plus de 150 exposants.

Cette foire est l'endroit tout désigné que doivent visiter les producteurs prévoyant construire de nouvelles installations ou rénover leurs installations existantes. Les exposants comptent



divers types de fournisseurs (bâtiments agricoles, équipement, fournitures, services destinés au secteur de la volaille), institutions financières, transformateurs, surtransformateurs, offices de commercialisation provinciaux et autres organisations du secteur agricole.

La Commission ontarienne de commercialisation des dindons a offert un déjeuner au dindon le 13 mai, et la Division de santé animale de la société Alpharma a offert un déjeuner aux oeufs et au poulet le 14 mai.

Nouvelles internationales

Le point sur le poulet brésilien importé au Canada

En mars 2005, le *Foreign Agricultural Service*, un organe du *U.S. Department of Agriculture*, a publié un rapport soulignant l'entrée du poulet brésilien sur le marché canadien. Le rapport a été préparé par **George C. Myles**, spécialiste en agriculture à l'Ambassade des États-Unis à Ottawa.



Dans le rapport, on peut lire ce qui suit : " Le Canada permet l'importation de poulet brésilien depuis qu'il a approuvé le système

brésilien d'inspection de la viande de volaille en juillet 2002. En 2003, le Canada a importé une

petite quantité de poulet brésilien, mais en 2004 l'offre raréfiée de poulet au Canada a résulté en l'importation de presque 20 000 tonnes métriques de poulet brésilien à faible prix, ce qui constituait 22 % des importations totales de poulet au Canada. Dans le passé, le Canada importait du poulet pratiquement seulement des États-Unis. "

Dans ce rapport, on passe en revue les conditions du marché en 2004 et on examine les perspectives d'importation de poulet brésilien au Canada en 2005.

Le texte intégral du rapport est disponible au site :

<http://www.fas.usda.gov/gainfiles/200503/146119182.pdf>.

La Corée du Sud ouvre son marché aux transformateurs brésiliens

La Corée du Sud a annoncé qu'elle ouvrira son marché à la viande de volaille brésilienne pour la première fois. Les restrictions à l'importation ont été levées le 31 mars 2005. Cette décision s'applique à quatre grands producteurs de volaille du Brésil : Sadia, Perdigao, Frangosul et Seara.

Selon les estimations de **Macao Tadano**, secrétaire de la Protection agricole, au ministère de l'Agriculture du Brésil, la Corée du Sud pourrait importer annuellement entre 60 000 et 80 000 tonnes métriques de poulet brésilien.

La Corée du Sud a commencé à s'intéresser au poulet brésilien depuis que de nombreux fournisseurs habituels de l'Asie sont frappés par la grippe aviaire.

La foire World Poultry 2005

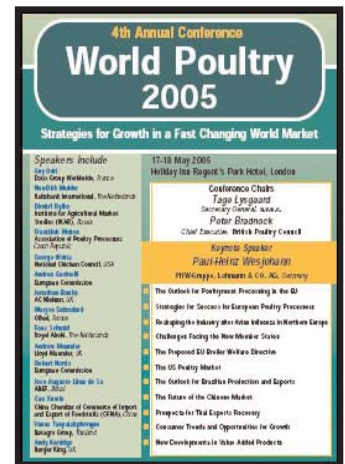
Les 17 et 18 mai 2005, se déroule la quatrième conférence annuelle *World Poultry 2005* à l'hôtel *Holiday Inn Regents Park* à Londres (R. U.). La foire de deux jours permet de diffuser les plus récents développements en production, commerce et tendances de la consommation dans le secteur de la volaille et d'entendre des conférenciers de grande renommée provenant de divers pays.

Les sujets d'intérêt comprenaient les perspectives pour le secteur de la transformation de volaille en Europe, les défis à relever par les nouveaux États membres de l'UE, les prévisions pour les marchés de la volaille aux États-Unis, au Brésil, en Russie, en Thaïlande et en Chine, la directive proposée touchant le traitement humanitaire des poulets à griller, les possibilités de croissance découlant des tendances de la consommation et les plus récents développements en matière de produits à valeur ajoutée.

Sixième conférence des ministres de l'OMC



La Sixième conférence des ministres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se tiendra à Hong Kong (Chine) du 13 au 18 décembre 2005. La conférence des ministres se situe au plus haut échelon de la structure décisionnelle de l'OMC, et on y prend des décisions touchant toutes les questions relatives aux accords commerciaux multilatéraux. Depuis sa création en 1995, l'OMC a tenu cinq



FOCUS *Bulletin*

conférences des ministres : en 1996 à Singapour, en 1998 à Genève, en 1999 à Seattle, en 2001 à Doha et en 2003 à Cancun. À titre de membre fondateur de l'OMC, Hong Kong (Chine) à l'honneur d'être l'hôte de la sixième conférence des ministres.



Pour plus de précisions, vous pouvez consulter :

le site officiel de l'OMC à [http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min05_f/min05_f.htm](http://www.wto.org/french/thewto/f/minist_f/min05_f/min05_f.htm)
et le site web du gouvernement hôte de Hong Kong : <http://www.wtomc6.gov.hk/>.

Le saviez-vous?



La Russie est le plus grand importateur mondial de viande. Selon les prévisions du *US Department of Agriculture*, les importations de viande de volaille par la Russie seront d'au moins 960 000 tonnes métriques en 2005, celles du Japon de 595 000 tonnes et celles de la Chine de 450 000 tonnes.

Source: *World Poultrymeat*
Le 20 avril 2005

Réunions à venir - 2005



Mai

18-19 mai	Office canadien de commercialisation des œufs	(Ottawa)
18-19 mai	Producteurs de poulet du Canada	(Ottawa)
18-20 mai	SIAL Chine	(Shanghai)
25 mai	Conseil national des produits agricoles	(Ottawa)
30 mai	Association nationale des régies agroalimentaires	(Ottawa)
30 mai-3 juin	Négociations de l'OMC pour le secteur agricole	(Genève)

Juin

5-8 juin	Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles	(Calgary)
6-8 juin	Conseil national des produits agricoles	(Calgary)
21-23 juin	Office canadien de commercialisation du dindon	(Mont Tremblant)
27-30 juin	Office canadien de commercialisation des œufs d'incubation de poulet à chair	(Ottawa)

Juin

4-6 juillet	Office canadien de commercialisation des œufs	(Vancouver)
5-7 juillet	Réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'agriculture	(Kananaskis)
10-13 juillet	Producteurs de poulet du Canada	(Toronto)
12-13 juillet	Conseil national des produits agricoles	(Toronto)
28-29 juillet	Fédération canadienne de l'agriculture - Réunion semestrielle	(Winnipeg)